

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 01/04/2011	L'an deux mil onze le quatorze avril à dix neuf heures
DATE D’AFFICHAGE : 14/04/2011	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 26</i>	<i>Présents :</i> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOU D Mourad, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, GROSJEAN Laurence, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, PERRON Danièle, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie.
OBJET : <b style="text-align: center;">LOCATIONS COMMUNALES TRAVAUX ET SERVICES 2011	<i>Excusés :</i> PARRAIN Carole a donné procuration à MERAUX Jocelyne, GRIFFON Pierre a donné procuration à BELZ Christian, MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à PETIT Betty, MORASCETTI Elisabeth a donné procuration à CLAUDON Pierre, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel a donné procuration à ATAR Nathalie. <i>Absent :</i> GIRARD Jean-Claude. Monsieur Mourad MAKSOU D est nommé secrétaire de séance.



Le Conseil Municipal fixe ainsi qu’il suit les divers travaux, services et locations communales à compter du 1^{er} janvier 2011 :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0

DESIGNATIONS	TARIFS TTC 2010 EUROS	AUGMENT°	TARIFS TTC 2011 EUROS
Halte-Garderie :			
– Logement Christophe PAGNOT	550.00 €/mois	INSEE	550.51 €/mois
– Logement Thierry VERAZZI (15.03.2010)	600.00 €/mois	INSEE	600.56 €/mois
Maternelle Françoise Dolto :			
– Logement BRUN Laurence	268.93 €/mois	INSEE	271.88 €/mois
Centre :			
– Logement Malek KARCHOUCHI	190.00 €/mois		190.00 €/mois
– Logement Ludovic RICHARD	205.45 €/mois	INSEE	207.71 €/mois
– Logement Abbès LAIDI	196.94 €/mois	INSEE	200.66 €/mois
– Logement Carole VEUILLEQUEZ	354.28 €/mois	INSEE	362.22 €/mois
– Logement Jean-Charles LAMBOLEY	223.35 €/mois	INSEE	226.54 €/mois
Salle polyvalente :			
– Logement Marie-Christine DONZE	392.21 €/mois	INSEE	399.61 €/mois
Primaire Bel Air :			
– Logement Bernard PASTEUR	465.63 €/mois	INSEE	474.42 €/mois
Bibliothèque :			
– Logement SOLO Michelle	520.00 €/mois	INSEE	527.21 €/mois
Maison forestière :			
– Logement Serge TARBY	295.00 €/mois		295.00 €/mois
Location Poste		INSEE	
Location appartements Poste :			
- Logement Denis LIEGEON	450.00 €/mois	INSEE	450.42 €/mois
- Logement Myriam GIRELLI (01.05.2011)		INSEE	200.00 €/mois
Location Salle Polyvalente :			
– Sociétés locales	50,00 €/jour		50,00 €/jour
	85,00 € week-end		85,00 € week-end
– Habitants de Bavans	200,00 €/jour		200,00 €/jour
	300,00 € week-end		300,00 € week-end
– Habitants extérieurs	400,00 €/jour		450,00 €/jour
	600,00 € week-end		700,00 € week-end
– Sociétés extérieures	400,00 €/jour		450,00 €/jour
	600,00 € week-en		700,00 € week-en

DESIGNATIONS	TARIFS TTC 2010 EUROS	AUGMENT°	TARIFS TTC 2011 EUROS
Location Salle des Sociétés :			
– Sociétés locales	20,00 €/jour		20,00 €/jour
	30,00 € week-end		30,00 € week-end
– Habitants de Bavans	40,00 €/jour		40,00 €/jour
	70,00 € week-end		70,00 € week-end
– Habitants et sociétés extérieurs	70,00 €/jour		70,00 €/jour
	110,00 € week-end		110,00 € week-end
Location matériel (tables et chaises)	20,00 €		20,00 €
Location école du centre	(forfait) 200,00 €		(forfait) 200,00 €
Locations bennes :			
– Déchets triés	20,00 €		30,00 €
– Déchets non triés	50,00 €		50,00 €
Location terrain SALOMON	190,00 €/an		128,10 €/an
Prix terre	20,00 €/ m ³		20,00 €/ m ³
Cimetière :			
– Frais d'obsèques - creusement fosse par ateliers	100,00 €		100,00 €
– Concessions cimetière	120,00 €		120,00 €
– Columbarium - emplacement avec marbre	400,00 €		400,00 €
– Columbariums - emplacement sans marbre	200,00 €		200,00 €
Antennes Mont-Bart :			
– Radio Omega	160,00 €/an		160,00 €
Bois :			
– Stère façonné livré	37,00 €/stère		37,00 €/stère
– Stère à façonner	10,00 €/stère		10,00 €/stère
– Bûcheronnage m ³ abattu	8,40 €/ m ³		8,40 €/ m ³
– Grume m ³ débardé	6,10 €/ m ³		6,10 €/ m ³
– Bûcheronnage stère façonné	20,00 €/stère		20,00 €/stère
– Bûcheronnage stère transporté	7,00 €/stère		7,00 €/stère
Droit de place	25,00 €/camion 80 € / an/marchand ambulant 75 € /cirque		25,00 €/camion 80 € / an/marchand ambulant 75 € /cirque
Distillation	24,00 €/jour/habitant 48,00 €/jour/extérieur		24,00 €/jour/habitant 48,00 €/jour/extérieur
Pressoir	15,00 €/1/2 journ./habitant 20,00 €/jour./habitant 20,00 €/1/2 journ./extérieur 25,00 €/jour/extérieur		15,00 €/1/2 journ./habitant 20,00 €/jour./habitant 20,00 €/1/2 journ./extérieur 25,00 €/jour/extérieur
Affichage publicitaire	Suivant tarifs en vigueur		Suivant tarifs en vigueur
Composteur	15,00 € plastique 30,00 € bois		15,00 € plastique 30,00 € bois
Jardins	≤1 are 50 = 30,00 €/an ≤2 ares = 40,00 €/an >2 ares = 50,00 €/an		≤1 are 50 = 30,00 €/an ≤2 ares = 40,00 €/an >2 ares = 50,00 €/an
Marché	0,60 €/ml		0,60 €/ml
Participation Communes – CLIS	52 €/élève		52 €/élève
Emplacement terrasse			0,50 €/m ²

Restauration scolaire :

Tranches Quotient familial*	Tarifs en € au 01.09.09	Tarifs en € au 01.09.11
0 – 480	3,20	3,30
481 – 580	3,73	3,85
581 – 680	4,26	4,38
681 - 900	4,80	4,95
901 – 1 000	5,06	5,20
+ 1 001	5,33	5,50
Extérieurs	5,33	5,50

Les enfants de CLIS ou CLAD bénéficieront des tarifs applicables aux habitants de Bavans

* (Quotient familial = net imposable année de référence / 12 mois / nombre de parts de la famille).

Périscolaire : Au 01/01/11 : 1,70 €/jour
 Au 01/09/11 :

Tranches Quotient familial*	2 heures	1 heure 30	1 heure
0 – 480	1.50	1.13	0.75
481 – 580	1.60	1.20	0.80
581 – 680	1.80	1.35	0.90
681 - 900	2.00	1.50	1.00
901 – 1 000	2.20	1.65	1.10
+ 1 001	2.20	1.65	1.10
Extérieurs	2.20	1.65	1.10
Inscriptions hors planning	1.20		

Le matin : facturation 1 heure ou 1 heure 30
 Le soir : facturation 1 heure ou 2 heures
 Matin et soir : addition des présences du matin et soir

Crèche – Halte-Garderie :

Le taux d'effort appliqué aux ressources est de 0,06 % des revenus mensuels du foyer, par heure, pour une famille ayant un enfant et résidant à Bavans

	Composition de la famille			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Taux horaire	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %

En application de ce principe, la participation de la famille est progressive avec un plancher et un plafond.

Le plancher retenu est de 0,30 € / heure

Le plafond retenu est de 2,96 € / heure

Le calcul du tarif dépend des revenus de l'année précédente (voir avis d'imposition) et des prestations de la CAF perçues au moment du calcul.

Familles extérieures à Bavans : une majoration de 0,02 % est appliquée aux familles ne résidant pas à Bavans.

Tarifs de remplacement de la vaisselle (Salles Polyvalente et des Sociétés) :

Matériel	Tarifs €
Assiette plate	3.50
Assiette creuse	2.45
Assiette à dessert	1.25
Verre à pied	1.60
Verre Pyrex	1.25
Flûte à champagne	1.45
Cuillère	1.50
Fourchette	1.55
Couteau	1.55
Petite cuillère	0.75
Tasse à café	0.90
Soucoupe à café	0.90
Pichet	20.15
Légumier	6.85
Plat ovale	7.80
Soupière	10.35
Cendrier	0.75
Coupe à glace	0.90
Louche	3.80
Corbeille à pain	3.05
Verseuse isolante	33.55
Seau à champagne	19.05



Le Maire est autorisé à signer les pièces à intervenir.
 Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 14/04/11
 Publiée le 14/04/11
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
 Le Maire

MAIRIE DE BAYANNE
LE 10/01/2011
COURRIER RECU